



Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation

---

**Nouvelles consignes relatives à  
l'étude nationale de coûts MCO  
pour les données 2004**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 - LA PRODUCTION DES ETAPES COMPTABLES .....</b>	<b>4</b>
<b>1 - DESCRIPTION SUCCINCTE DU LOGICIEL D'AIDE A LA REALISATION DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE HOSPITALIERE (ARCANH).....</b>	<b>4</b>
1.1 - PRESENTATION DES DIFFERENTES FONCTIONS DU MODULE DE PARAMETRAGE .....	4
1.2 - STRUCTURE DU CLASSEUR ARCANH.....	5
<b>2 - PRISE EN COMPTE DES ACTIVITES DE LA SECTION D'IMPUTATION 2.....</b>	<b>5</b>
<b>2 - LE TRAITEMENT DES « FICHIERS SEJOURS » AVEC WIN-SALVATOR.....</b>	<b>6</b>
2.1 - NOUVEAUX FORMATS DU RUM OU DE RSS GROUPE EN ENTREE .....	6
2.2 - TYPAGE DES UM ET LITS DEDIES .....	6
2.3 - IMPORTATION DE LA LISTE DES SA.....	7
2.4 - FICHER D'ACTIVITE DES SAMT DES LABORATOIRES .....	7
2.5 - IMPORTATION DES FICHIERS D'ACTIVITE DES SAMT ET DES SA MIXTES .....	7
2.6 - IMPORTATION DES ICR DE REANIMATION .....	7
2.7 - CHARGES DIRECTES AFFECTEES AUX SEJOURS.....	7
<b>ANNEXES.....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 1 : FICHIERS EN ENTREE DE WIN-SALVATOR 7.0 .....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 2 : DETAILS DES CHAMPS A REMPLIR IMPERATIVEMENT DANS LE MODULE DE PARAMETRAGE ....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 3 : STRUCTURE DES FICHIERS POUVANT ETRE IMPORTES DANS LE MODULE DE PARAMETRAGE D'ARCANH .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 4 : LISTE DES SI2 DU COMPTE ADMINISTRATIF RETRAITE A ISOLER DANS L'ENC.....</b>	<b>14</b>

# Introduction

Ce document fixe de nouvelles consignes pour le traitement des données 2004 de l'étude nationale de coûts (ENC). Il constitue un complément au guide méthodologique de comptabilité analytique hospitalière (BO 2004/04 bis) qui demeure le cahier des charges de référence.

Trois séries d'évolutions peuvent être distinguées. Elles sont directement liées :

- à la modernisation des outils de production de l'ENC. Le traitement des données 2004 constitue de ce point de vue un changement qui devrait se révéler particulièrement restructurant ;
- aux modalités de financement des établissements de santé antérieurement financés par dotation globale ;
- aux changements de nomenclatures.

## ***1 - La modernisation des outils de production des données de l'ENC se caractérise par :***

- **la mise à disposition d'un logiciel d'aide à la réalisation de la comptabilité analytique hospitalière (ARCA<sup>n</sup>H).** Ce nouveau logiciel sera interfacé avec une version allégée du logiciel Win-Salvator. Ainsi, dans le fichier de correspondance UM-SA demandée en entrée du logiciel Win-Salvator, la liste de l'ensemble des SA devra nécessairement être celle générée par le logiciel ARCA<sup>n</sup>H 1.0. Ce « pack -logiciels » devrait être diffusé le 5 septembre 2005.
- **l'ouverture le 17 octobre 2005 d'une plate-forme de type e-pmsi consacrée à l'ENC.** Cette plate-forme facilitera la circulation des données et permettra d'informer en continu les personnes chargées des contrôles en assurant un retour de résultats immédiat aux établissements de l'ENC. Ainsi, les établissements pourront disposer en temps réel de tableaux de contrôles de leurs données afin de procéder le cas échéant à des corrections. Il sera également possible pour chaque établissement de télécharger sa base de coûts par séjour.

## ***2 - Compte tenu du contexte relatif aux modalités de financement des établissements de santé antérieurement financés par dotation globale il vous est notamment demandé :***

- d'isoler les actes hors nomenclature produits par les laboratoires (BHN ou PHN) et de les distinguer des B (ou P) pour chaque séjour ;
- d'isoler pour chaque séjour les dépenses de médicaments sous ATU (un nouveau type de charge directement affectée aux séjours a été créé à cet effet) ;
- d'effectuer, en cohérence avec les nouvelles modalités de financement, un typage des SA (réanimation, soins intensifs, surveillance continue, néonatalogie...).

## ***3 – L'évolution des nomenclatures concerne notamment :***

- le passage du CDAM à la CCAM en cours d'année 2004;
- la prise en compte des dernières listes de spécialités pharmaceutiques et DMI payées en sus des tarifs des GHS.

Ces consignes sont présentées selon une approche utilisateur. La première partie présente succinctement le logiciel ARCA<sup>n</sup>H (et les nouvelles règles qui président à la réalisation des étapes comptables). La seconde partie présente les évolutions du logiciel Win-Salvator et les nouvelles règles relatives à la production des fichiers séjours.

# 1 - La production des étapes comptables

## *1 - Description succincte du logiciel d'aide à la réalisation de la comptabilité analytique hospitalière (ARCA<sub>n</sub>H)*

Avant de réaliser les cinq étapes comptables proprement dites, un module de paramétrage est exécuté au lancement du logiciel.

### **1.1 - Présentation des différentes fonctions du module de paramétrage**

#### *- Identification de l'établissement*

Plusieurs variables d'identification sont demandées : FINESS, raison sociale, période et année.

#### *- Définition du fichier structure*

Le module permet de recueillir, par catégorie de SA, le nombre et la nature des SA qui figureront dans le logiciel ARCA<sub>n</sub>H et dans Win-Salvator. Il est donc impératif de définir à ce stade la liste exhaustive des SA.

#### *- Indication de données d'activités et des effectifs des SA*

Il est demandé à ce stade une série d'informations relatives aux volumes d'activité annuels et aux effectifs de chacune des SA. Pour les fichiers administratifs des SAC, SAMT et SA mixtes, une fonction d'importation est disponible (les formats sont détaillés en annexe 3).

#### *- Production du fichier de paramétrage pour Win-Salvator*

Une fois les SAC, SAMT et SA mixtes déclarées, ce module permet d'exporter un fichier de paramétrage directement accepté en entrée du logiciel Win-Salvator. C'est ce fichier qui doit impérativement être utilisé par Win-Salvator.

#### *- Validation du paramétrage*

Après avoir finalisé le paramétrage de l'ensemble des types de SA dans le module dédié, la réalisation des étapes comptables proprement dites peut commencer. Elle consiste à renseigner les tableaux du logiciel ARCA<sub>n</sub>H dont les structures sont conformes au paramétrage opéré.

#### *- Modification du paramétrage*

Il est possible de modifier le paramétrage initial après qu'il ait été validé. Si ces modifications concernent les données d'activités ou les effectifs, elles n'ont pas d'impact sur la réalisation des étapes comptables et l'utilisation de Win-Salvator. **En revanche, toute modification de la structure des SA doit donner lieu à une transmission de la nouvelle version du fichier de paramétrage vers Win-Salvator.** Dans le cas d'une suppression de SA, les montants déclarés dans les étapes comptables pour

cette SA sont effacés. Dans le cas de l'ajout d'une SA, une nouvelle colonne est créée dans les étapes comptables.

## 1.2 - Structure du classeur ARCAH

L'application ARCAH, permettant la réalisation des étapes comptables 1 à 5, se présente sous la forme d'un classeur excel composé de 8 onglets principaux:

- **CA** : saisie d'éléments du compte administratif consolidé de l'établissement ;
- **Étapes 1 et 2a SI2 MCO** : affectations aux SI2 MCO des charges et recettes en cohérence avec ce qui a été déclaré dans ICARE ;
- **Étapes 1 et 2a hors SI2 MCO** : affectation à toutes les autres sections de l'établissement du solde non affecté aux SI2 MCO ;
- **Étape 2B** : déduction, poste de dépenses par poste de dépenses, des recettes atténuatives qui ont été affectées aux sections à l'étape 2A ;
- **Étape 3** : déduction des dépenses directement affectées à des séjours d'hospitalisation MCO ;
- **Étape 4** : ventilation des différentes sections de logistique médicale sur les sections consommatrices ;
- **Étape 5** : ventilation de la blanchisserie et de la restauration sur les différentes activités de l'établissement ;
- **Synthèse.**

## 2 - *Prise en compte des activités de la section d'imputation 2*

Un nouveau guide des retraitements comptables a été produit par la DHOS pour l'année 2004. Il identifie une liste fermée d'activités devant être isolées en section d'imputation 2. Comme pour la précédente campagne ENC, il vous est demandé d'isoler ces activités de manière à les sortir du champ de l'étude<sup>1</sup>, à l'exception des activités ci-dessous qui seront traitées spécifiquement :

- **BHN/PHN** : comme l'année dernière, il vous est demandé de conserver ces coûts sur les séjours, mais désormais en les isolant spécifiquement. Ainsi, pour les laboratoires produisant des actes hors nomenclature (BHN ou PHN), il conviendra d'identifier les deux productions et de les recueillir de façon différenciée sur les séjours.
- **Organes artificiels** : comme cela est précisé dans le paragraphe 2.6, les dépenses d'organes artificiels (cœurs artificiels), devront être isolées directement sur les séjours, dans le champ des « dépenses de DMI de la liste T2A » (type5).
- **Médicaments sous ATU** : comme précisé dans le paragraphe 2.6, un nouveau champ a été créé pour permettre de recueillir les dépenses de médicaments sous ATU directement sur les séjours.
- **SMUR terrestre et SMUR aérien** : comme lors de la campagne 2004, les activités de SMUR restent des SA médico-techniques, ventilées au prorata des ½ heures consommées pour le SMUR terrestre et des minutes consommées pour le SMUR aérien.

---

<sup>1</sup> Seul le détail des SI2 MCO vous est demandé, les SI2 SSR et psychiatrie étant totalisées

Toutes les autres activités listées pour le retraitement du compte administratif 2004 devront être isolées et donc défalquées des séjours. Il est demandé aux établissements de veiller à la cohérence entre les montants affectés aux SI2 dans le CAR et dans les étapes comptables de l'ENC (dans la limite du respect des règles de comptabilité analytique hospitalière). Un contrôle de vraisemblance sera effectué par les superviseurs pour vérifier la cohérence entre ces montants. Pour toute question concernant la nature ou le périmètre des activités listées dans l'annexe 4, se référer au manuel de « retraitement des données comptables 2004 » produit par DHOS et disponible sur le site de l'ATIH.

## **2 - Le traitement des « fichiers séjours » avec Win-Salvator**

Les données propres aux séjours (RSA, unités d'œuvres, charges directes) et la correspondance UM-SA sont toujours collectées par le logiciel Win-Salvator dans sa version 7. En revanche, les données administratives et financières ne sont désormais plus recueillies dans ce logiciel.

### ***2.1 - Nouveaux formats du RUM ou de RSS groupé en entrée***

Les nouveaux formats d'importation des données PMSI dans cette version de Win-Salvator 7.0 sont les formats 107, 108, 109 et 110.

### ***2.2 - Typage des UM et lits dédiés***

*- RSS passant dans un lit dédié aux soins palliatifs*

La liste des numéros de RSS passant dans un lit dédié aux soins palliatifs est demandée.

*- Typage des UM*

**Il est indispensable d'isoler par SA** les onze activités énumérées dans le tableau ci-dessous. Ce repérage permettra d'une part d'isoler les activités bénéficiant désormais d'un financement spécifique et d'autre part de distinguer plus précisément les alternatives à l'hospitalisation complète.

<b>Codage du type d'activité de l'unité médicale</b>	<b>Numéro <u>indicatifs</u> des SA correspondantes</b>
01 : Réanimation	Réanimation médicale : 923030 hors 9230301/9230302 Réanimation chirurgicale : 923120 hors 9231201
02 : Soins Intensifs	Soins intensifs médecine : 9230500 Soins intensifs chirurgie : 923122
03 : Surveillance Continue	Surveillance continue médicale : 923031 Surveillance continue chirurgicale : 923121
04 : Néonatalogie sans soins intensifs (type 2A)	9230501
05 : Néonatalogie avec soins intensifs (type 2B)	9230502
06 : Néonatalogie et réanimation périnatale (type 3)	Réanimation néonatale médicale : 9230301/9230302 Réanimation chirurgicale pédiatrique : 9231201
07 : Zone de surveillance de courte durée	92304
08 : Soins Palliatifs	9230240
09 : Hospitalisation de jour	
10 : Hospitalisation de nuit	
11 : Hospitalisation de semaine	

#### *- Nombre de lits des UM typées*

Dans la mesure où, à titre exceptionnel et transitoire, l'une de ces activités ne pouvait être complètement isolée dans une UM, il vous est demandé pour chacune des UM typées d'indiquer :

- le nombre de lits dédiés exclusivement à l'activité typée (exemple : **5** lits de soins intensifs au sein d'une SA de cardiologie qui comprend par ailleurs 10 lits de chirurgie cardiaque);
- le nombre de lits total de l'UM. (soit **15** lits pour cette même SA)<sup>2</sup>

Le nombre de lits est un nombre de lits moyens ouverts sur l'année, arrondi à l'entier le plus proche.

### ***2.3 - Importation de la liste des SA***

La liste des SA générée par le module de paramétrage d'ARCAH est demandée en entrée de Win-Salvator. Un contrôle sera effectué afin de s'assurer que le fichier en entrée de Win-Salvator provient bien d'ARCAH. L'utilisateur attribue à chaque UM présente dans les RSS, une SA issue de la liste générée par ARCAH. Cette opération permet de réaliser une correspondance exhaustive entre les UM et les SA.

Un contrôle de cohérence spécifique aux fichiers d'activités (unités d'œuvre par séjour et par SA) est également prévu. Toutes les SA figurant dans le paramétrage doivent être présentes dans les fichiers d'activités et inversement.

### ***2.4 - Fichier d'activité des SAMT des laboratoires***

Il est demandé de distinguer le nombre de B (et de P) et le nombre de BHN (et de PHN) produits par les laboratoires pour chaque séjour. Les fichiers de SAMT des laboratoires ont donc un champ supplémentaire pour permettre le recueil de ces deux types d'UO. A ce titre, le fichier des données d'activité des laboratoires est désormais isolé du fichier des autres SAMT.

### ***2.5 - Importation des fichiers d'activité des SAMT et des SA mixtes***

Le chargement dans Win-Salvator des fichiers des UO des SAMT (hors laboratoires), des UO des SAMT de laboratoires et des UO des SA mixtes hors réanimation par séjour se fait indépendamment, dans 3 répertoires distincts. Le fichier des UO de SA de réanimation est demandé également séparément.

### ***2.6 - Importation des ICR de réanimation***

Pour les établissements ayant des séjours codés en CdAM, la distinction entre oméga 1, oméga 2 et oméga 3 n'est plus demandée. Seul le total d'oméga CdAM doit être indiqué. Pour les oméga CCAM, le nombre total d'oméga doit être indiqué.

### ***2.7 - Charges directes affectées aux séjours***

Les dépenses de médicaments sous ATU doivent être distinguées pour l'année 2004 des autres dépenses de médicaments. Le type 7 a donc été ajouté.

---

<sup>2</sup> Dans la mesure où votre découpage en SA doit isoler la majorité de ces onze activités, ces deux chiffres seront identiques

Conformément au modèle de coût, une partie des dépenses médicales doit être directement suivie aux séjours (séjours d'hospitalisation MCO). Il vous est rappelé que pour les dépenses relatives à la sous-traitance médicale, aux produits sanguins labiles, aux médicaments sous ATU, aux médicaments et médicaments dérivés du sang de la liste T2A et aux dispositifs médicaux implantables de la liste T2A une affectation au séjour proche de 100% est attendue. Pour les deux autres catégories de charges (« prothèses et autres matériels médicaux (hors DMI de la liste T2A) » et « autres spécialités pharmaceutiques autres que ceux sous ATU ou ceux de la liste T2A »), il vous est demandé de suivre le maximum de ces produits aux séjours et, le cas échéant, d'engager un processus d'amélioration de ce suivi en ciblant en priorité les produits coûteux.

La part de ces dépenses qui n'aura pas été affectée à des séjours sera enregistrée sur les SA consommatrices.

Pour les données de l'année 2004, elles se répartissent en 7 catégories :

- Les dépenses de sous-traitance médicale (actes médico-techniques, consultations spécialisées ou hospitalisation à l'extérieur de l'entité juridique)  
-> *dépenses de type 1* ;
- Les dépenses de produits sanguins labiles (compte 94215)  
-> *dépenses de type 3* ;
- Les dépenses de médicaments sous ATU  
-> *dépenses de type 7* ;
- Les dépenses de médicaments et médicaments dérivés du sang (produits sanguins stables) de la liste T2A (Arrêté du 4 avril 2005, publié au *JO* du 10 mai, disponible sur le site de l'ATIH)  
-> *dépenses de type 5* ;
- Les dépenses d'autres spécialités pharmaceutiques (les fluides et gaz médicaux et les médicaments autres que ceux sous ATU ou ceux de la liste T2A)  
-> *dépenses de type 2* ;
- Les dépenses de dispositifs médicaux implantables de la liste T2A (Arrêté du 2 mars 2005, publié au *JO* du 10 mai, disponible sur le site de l'ATIH). Pour les données 2004, il est demandé aux établissements d'isoler, en plus, dans ce champ les **dépenses d'organes artificiels** (cœurs artificiels)  
-> *dépenses de type 6* ;
- Les dépenses de prothèses (hors DMI de la liste T2A) et autres matériels médicaux (dispositifs médicaux à usage uniques, linge stérile ...) -> *dépenses de type 4*.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Fichiers en entrée de Win-Salvator 7.0

1) Fichier de RUM au format 107, 108, 109 ou 110

2) Liste des numéros de RSS passant dans un lit dédié aux soins palliatifs

3) Fichier de paramétrage issu d'ARCAH.

4) Correspondance UM-SA : l'utilisateur remplira dans le logiciel la correspondance des UM avec chaque SA d'ARCAH à l'aide de menus déroulants. Pour les UM typées, l'utilisateur devra indiquer le type de l'UM (parmi les 11 activités demandées), ainsi que le nombre de lits dédiés à l'activité typée et le nombre de lits total de l'UM.

5) Correspondance entre n° de RSS et numéro d'hospitalisation

Libellé des champs	Taille	Domaine
N° de RSS	7	[0-9]{1,7}
N° d'hospitalisation	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}

6) Fichier des UO par séjour et SAMT (hors laboratoire)

Libellé des champs	Taille	Domaine
Identifiant séjour	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}
Nombre d'UO	1-10	[0-9]{1,10}
Numéro de SAMT	5-20	Racines acceptées : 9211, 9212, 9221 à 9229 sauf 922400

7) Fichier des B et P par séjour et par SAMT de laboratoire

Libellé des champs	Taille	Domaine
Identifiant séjour	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}
Nombre de B ou Nombre de P	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre de BHN ou Nombre de PHN	1-10	[0-9]{1,10}
Numéro de SAMT de laboratoire	5-20	Racine acceptée : 9221

8) Fichier des omégas par séjour et par SA de réanimation

Libellé des champs	Taille	Domaine
Identifiant séjour	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}
Nombre d'IGS	1-3	[0-9]{1,3}
Nombre d'OMEGA	1-10	[0-9]{1,10}
Numéro de SA de réanimation	7-20	Racines acceptées : 923030 et 923120

9) Fichier des UO par séjour et par SA mixte hors réanimation

Libellé des champs	Taille	Domaine
Identifiant séjour	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}
Nombre d'UO médico-technique	1-10	[0-9]{1,10}
Numéro de SA mixte	5-20	Racines acceptées : 92304, 92311, 92319, 92130, 92131, 92240, 92220, 92299

**10) Fichier des charges directes suivies au patient par séjour**

<b>Libellé des champs</b>	<b>Taille</b>	<b>Domaine</b>
Identifiant séjour	1-20	[a-zA-Z0-9]{1,20}
Type de dépense (de 1 à 7)	1	[1,7]
Montant de la dépense	1-10	[1,7]{1-10}

Avec les types suivants :

<b>Numéro du type</b>	<b>Champs</b>
<b>1</b>	Dépenses de sous-traitance
<b>2</b>	Dépenses de médicaments hors spécialités T2A
<b>3</b>	Dépenses en produits sanguins
<b>4</b>	Dépenses de prothèses (Hors DMI de la liste T2A) et matériels médicaux
<b>5</b>	Dépenses relatives aux spécialités pharmaceutiques de la liste T2A
<b>6</b>	Dépenses des DMI de la liste T2A
<b>7</b>	Dépenses des médicaments sous ATU

## ANNEXE 2 : détails des champs à remplir impérativement dans le module de paramétrage

### Identification

Libellé des champs	Taille	Domaine
FINESS	9	Standard
Raison sociale	0-255	[^ ;] {0,255}
Période	2	S0
Année	1-4	[0-9]{1,4}

### SAC

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code de SA	4-20	Racine acceptée : 923 à l'exception de 923120 et 923030
Libellé officiel	0-255	[^ ;] {0,255}, remplissage automatique
Libellé saisi	0-70	[^ ;] {0,70}
Nombre de journées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'entrées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?

### SAMT

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code de SA	5-20	Racines acceptées : 9211, 9212, 9221 à 9229 sauf 922400
Libellé officiel	0-255	[^ ;] {0,255}, remplissage automatique
Libellé saisi	0-70	[^ ;] {0,70}
Nature de l'unité d'œuvre	1-255	[^ ;] {0,255}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour le MCO	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour le MCO	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour les externes	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour les externes	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour le personnel hospitalier	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour le personnel hospitalier	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour d'autres bénéficiaires	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour d'autres bénéficiaires	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre TOTAL d'UO CCAM	1-10	Calcul automatique
Nombre TOTAL d'UO CDAM	1-10	Calcul automatique
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} (.'[0-9]{1,2}) ?

## SAMXT

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Indicateur de type de SA mixte	1	[CDRX]
Code de SA	4-20	Racines acceptées 923120  923030  92304  92311  92319  92130  92131  92240 92299
Libellé officiel	0-255	[^ ; ] {0,255}, remplissage automatique
Libellé saisi	0-70	[^ ; ] {0,70}
Nature de l'unité d'œuvre	1-255	[^ ; ] {0,255}
Nombre total d'UO <b>CCAM</b> produites par la SA	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre total d'UO <b>CdAM</b> produites par la SA	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre de journées réalisées ou de séances	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'entrées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)

## Logistique médicale

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Code de SA de logistique médicale	6	Remplissage automatique
Libellé long des SA de logistique médicale	1-4	Choix par menu déroulant dans la liste des libellés longs de logistique médicale

## Budgets annexes

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Libellé long des budgets annexes	0-255	Choix par menu déroulant dans la liste des libellés longs des budgets annexes

## Autres activités

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Code SA des activités autres	1-4	Remplissage automatique
Libellé officiel	0-255	Liste des libellés longs des autres activités
Nombre de journées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}

## SI2

<i>Libellé des champs</i>	<i>Taille</i>	<i>Domaine</i>
Code SI2	9	Remplissage automatique
Libellé long des SI2	9	Choix par menu déroulant dans la liste des libellés longs des SI2

## ANNEXE 3 : Structure des fichiers pouvant être importés dans le module de paramétrage d'ARCAH

### Fichier des SAC

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code de SA	4-20	Racine acceptée : 923 à l'exception de 923120 et 923030
Libellé saisi	0-70	[^ ; ] {0,70}
Nombre de journées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'entrées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)

### Fichier des SAMT

Libellé des champs	Taille	Domaine
Code de SA	5-20	Racines acceptées : 9211, 9212, 9221 à 9229 sauf 922400
Libellé saisi	0-70	[^ ; ] {0,70}
Nature de l'unité d'œuvre	1-255	[^ ; ] {0,255}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour le MCO	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour le MCO	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour les externes	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour les externes	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour le personnel hospitalier	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour le personnel hospitalier	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CCAM</b> produites pour d'autres bénéficiaires	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'UO <b>CdAM</b> produites pour d'autres bénéficiaires	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)

### Fichier des SAMXT

Libellé des champs	Taille	Domaine
Indicateur de type de SA mixte	1	[CDRX]
Code de SA	4-20	Racines acceptées 923120  923030  92304  92311  92319  92130  92131  92240 92299
Libellé saisi	0-70	[^ ; ] {0,70}
Nature de l'unité d'œuvre	1-255	[^ ; ] {0,255}
Nombre total d'UO CCAM produites par la SA	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre total d'UO CdAM produites par la SA	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre de journées réalisées ou de séances	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'entrées réalisées	1-10	[0-9]{1,10}
Nombre d'ETP médicaux	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP soignants	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)
Nombre d'ETP autres	1-9	[0-9]{1,6} ( '.' [0-9]{1,2} ) , (le séparateur de décimale est le point)

## ANNEXE 4 : Liste des SI2 du compte administratif retraité à isoler dans l'ENC

### Si2A du CAR : autres activités relatives au secteur MCO

- Centre d'épidémiologie clinique (CEC)
- Centre d'investigation clinique (CIC)
- Centre d'investigation technologique (CIT)
- Centre de ressource biologique (CRB)
- Autres laboratoires de recherche
  
- Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC)
- Contrats INSERM / CHU
- Innovations thérapeutiques et diagnostiques (dont SCP Parkinson, Evastent)
- Stages radiophysiciens
  
- Télé-enseignement, télé-formation
  
- Centre de ressource mémoire
- Centre d'information et de soins de l'immunodéficience humaine (CISIH)
- Centre de référence sur les troubles de l'apprentissage du langage
- Centre de référence hémophilie
- Centre de référence mucoviscidose
- Centre de référence Sclérose latérale amyotrophique (SLA)
- Centre de référence autres maladies rares
- Centre de ressource autisme
- Centre de référence pour la mort subite du nourrisson
- Centre de référence implants cochléaires
- Centre de ressource sur les maladies professionnelles
  
- Soins dentaires hors nomenclature
  
- Observatoire de la prescription (OMIT)
- CCLIN et antennes régionales
- Centres nationaux de référence dans la lutte contre les maladies transmissibles
- Centres régionaux de pharmacovigilance et centres d'information sur la pharmacodépendance
- Coordonnateurs régionaux d'hémovigilance
- Centres anti-poison et de toxicovigilance
- Registres à caractère épidémiologique
- Centres et cellules de coordination des soins en cancérologie (3C)
  
- Equipes hospitalières de liaison en addictologie
- Equipes mobiles de gériatrie
- Equipes mobiles de soins palliatifs (agrées par l'ARH)
- Equipes de cancérologie pédiatrique
- Equipes mobiles de lutte contre la douleur
  
- Lactarium
- Recueil, traitement et conservation des gamètes, conservation des embryons
- Consultation du fichier national ou des fichiers internationaux de greffe de moelle, typage des donneurs potentiels par les centres greffeurs, et transport des greffons

- Prise en charge des dépenses directes liée aux donneurs vivants
- Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- Accompagnement social des patients en situation précaire (PASS mobiles)
- Télésanté, télémedecine
- Maisons médicales
- Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)
- Actions de prévention et d'éducation relatives aux maladies chroniques : asthme, diabète, BPCO, insuffisance rénale, pathologies cardiovasculaires
- Autres actions prévention et éducation thérapeutique
- Consultations mémoire
- Court séjour gériatrique
- Consultation d'addictologie (tabacologie et autres)
- Emploi de psychologues
- Structures spécialisées dans la prise en charge de la douleur chronique rebelle
- Consultations hospitalières de génétique
- Nutrition parentérale à domicile, hors HAD
- Structures pluridisciplinaires spécialisées dans la prise en charge des adolescents
- Consultations de suivi post-greffes
- Consultations pluridisciplinaires de cancérologie et RCP
- Consultations d'annonce de cancer
- SAMU
- Centre de consultations médicales maritimes (CCMM)
- Unité d'hospitalisation sécurisée interrégionale (UHSI)
- Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA)
- Chambres sécurisées pour détenus
- Centres périnataux de proximité
- Centre périnataux post-natal avec hébergement
- Centres d'éthique
- Action de prévention et de gestion des risques liés à des circonstances exceptionnelles et structures spécialisées dans la gestion du risque nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique ou d'une crise sanitaire majeure (BIOTOX)
- Actions de coopérations internationales
- Sincérité des comptes (EHPAD)
- Ecoles paramédicales
- Primes multi-établissements
- Primes recrutements prioritaires
- Crédits Hôpital 2007
- Réseaux ville-hôpital
- Réseaux inter hospitaliers

### **Si2B du CAR : autres activités relatives au secteur SSR**

La globalité de ces activités est à isoler dans une seule section pour l'ENC. Les montants sont à inscrire dans la colonne prévue à cet effet dans les étapes comptables.

### **Si2C du CAR : autres activités relatives au secteur psychiatrique**

La globalité de ces activités est à isoler dans une seule section pour l'ENC. Les montants sont à inscrire dans la colonne prévue à cet effet dans les étapes comptables.